

PROVINCE DE QUÉBEC
Commission scolaire des Navigateurs
COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION
OU D'APPRENTISSAGE

1^{re} séance, année 2015-2016

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 2 novembre 2015, à 19 h au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald), **sous la présidence de la directrice adjointe aux services éducatifs, adaptation scolaire et services complémentaires, madame Martine Sénéchal.**

Sont présents :

Membres

- Monsieur Sébastien Amodeo
- Monsieur Jérôme Demers
- Madame Kathy Gosselin
- Madame Carole-Anne Hamel
- Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay
- Madame Ève Lapointe
- Madame Mélissa Marceau
- Monsieur Jean-François Pelchat
- Madame Catherine Rollier
- Madame Nadia Tremblay
- Madame Mélissa Vaillancourt

Membres représentants

- Madame Claudine Chagnon
- Madame Lise Fortier
- Madame Geneviève Lévesque
- Madame Julie Martel
- Monsieur Mikaël Quirion

Membres du personnel de la CSDN présents

- Madame Sophie Ève
- Madame Claire Gagnon
- Madame Christine Guay
- Madame Martine Sénéchal

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Il y a quorum. Madame Claire Gagnon, directrice des services éducatifs, souhaite la bienvenue aux membres. Madame Martine Sénéchal, directrice adjointe aux services éducatifs, adaptation scolaire et services complémentaires, déclare la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en date du 2 novembre 2015 ouverte à 19 h 02.

Madame Martine Sénéchal suggère à l'assemblée d'assumer la présidence du comité jusqu'à la nomination du président. S'ensuivent des discussions concernant la présidence jusqu'à la nomination des officiers. Dans une perspective d'efficience, monsieur Jérôme Demers propose que madame Martine Sénéchal agisse à titre de présidente de l'assemblée jusqu'à la nomination du président. La proposition est secondée par madame Nadia Tremblay.

Les Règles de régie interne et le bottin 2015-2016 de la Commission scolaire des navigateurs sont remis aux membres et membres représentants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'organisation ayant pris la décision d'offrir le service de secrétariat, madame Véronique Leherissey rédigera les procès-verbaux des réunions au calendrier.

IL EST PROPOSÉ par madame Kathy Gosselin, appuyé par monsieur Mikaël Quirion et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout des points « Gouvernance scolaire » et « Histoires à succès »

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des membres
4. Vérification de la liste des membres
5. Parole au public
6. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2015
7. Suivi au procès-verbal
8. Nomination des officiers
 - 8.1 Président
 - 8.2 Vice-président
 - 8.3 Trésorier
9. Mot du président
10. Révision des règles de régie interne
11. Statistiques ÉHDAA au 30 septembre 2015 (présentation)
12. Gouvernance scolaire
13. Histoires à succès
14. Correspondance
15. Prochaine réunion
16. Levée de la séance

CCSÉHDAA-15-16-01

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Présentation des membres

Les membres se présentent et expriment leurs motivations à s'engager au sein du comité.

4. Vérification de la liste des membres

La liste des membres est conforme.

5. Parole au public

Des encouragements et félicitations sont adressés aux membres par une des deux personnes présentes.

6. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2015

Le procès-verbal de la réunion du 8 juin 2015 sera déposé lors de la rencontre du 7 décembre 2015.

7. Suivi au procès-verbal

Ce point est reporté à la rencontre du 7 décembre 2015.

8. Nomination des officiers

Madame Claire Gagnon agit à titre de présidente d'élection. Elle explique le déroulement de l'élection, soit par proposition ou par manifestation. La présidente d'élection invite chaque candidat à faire valoir sa candidature en s'exprimant pour un maximum de 2 minutes.

8.1 Président

Madame Christine Guay propose monsieur Sébastien Amodeo.
Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay propose monsieur Jérôme Demers.
Madame Kathy Gosselin propose madame Nadia Tremblay.

Monsieur Jérôme Demers et madame Nadia Tremblay se désistent. Comme, il n'y qu'un seul candidat, la présidente d'élection déclare monsieur Sébastien Amodeo élu.

8.2 Vice-président

Monsieur Jérôme Demers propose madame Geneviève Lévesque.
Madame Catherine Rollier propose madame Nadia Tremblay.
Madame Carole-Anne Hamel propose monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay.
Madame Lise Fortier propose madame Ève Lapointe.
Monsieur Sébastien Amodeo propose madame Kathy Gosselin.
Madame Carole-Anne Hamel propose madame Lise Fortier.
Madame Kathy Gosselin et madame Lise Fortier se désistent.

Suite à l'élection, madame Nadia Tremblay est désignée vice-présidente.

8.3 Trésorier

Madame Mélissa Marceau manifeste son intérêt.

Comme, il n'y qu'une seule candidate, la présidente déclare madame Mélissa Marceau élue.

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Rollier, appuyé par monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE les parents suivants soient désignés membres officiers du CCSÉHDAA pour l'année scolaire 2015-2016 :

Président

Monsieur Sébastien Amodeo

Vice-présidente

Madame Nadia Tremblay

Trésorier

Madame Mélissa Marceau

9. Mot du président

Le nouveau président du comité prend la parole. Il remercie les parents de leur confiance. Les membres et membres représentants le félicitent pour cette élection.

10. Révision des règles de régie interne

Madame Martine Sénéchal propose un projet de Règles de régie interne à la fois clair et concis. Madame Catherine Rollier précise que des modifications aux Règles de régie interne du comité ont été adoptées en avril dernier. Conséquemment, la date d'adoption devrait être le 8 avril 2014 et la date de mise à jour le 2 novembre 2015.

MODIFICATIONS – RÈGLES DE RÉGIE INTERNE		
Pages	Sections / Points	Corrections / Commentaires
2	1.5.2	Ce point est manquant ???
	1.5.3	Lire : le commissaire parent EHDAA
3	2	Les fonctions. Article 15, 2 ^e alinéa Article 213 de la loi (texte à venir de M. Demers)
		Peut-on déléguer (note de bas de page) apporter la précision
4	2.2	Désignation des membres ??
5	2.3	Membres parents :
	2.4	Durée du mandat des membres ??
	2.6	Un membre parent après deux (2) absences non justifiées
6	2.7	Poste vacant. Où entend-on parler des postes vacants. Le préciser dans le document
		Ajouter : (1 ^{re} ligne)..., la direction générale, en collaboration avec le président du comité de parents
	3.1	Ont-ils un devoir de transfert de connaissances et d'information pour les nouveaux membres? Est-ce un devoir de diligence aux successeurs?
	3.3	Modifier la 2 ^e puce comme suit : La fonction de président ne peut être cumulée à celle de vice-président et elle est sanctionnée par une élection.
3.4	Rôle des officiers/Remplacer : dresse par : élabore ajouter à la fin du paragraphe: incluant le conseil des commissaires. Tout poste d'officier vacant doit être pourvu à la réunion suivante.	
7	4	Reformuler le début du paragraphe
	5.3	Séance ordinaire et séance extraordinaire Changer au moins cinq (5) jours par trois (3) jours
8	5.5	2 ^e paragraphe : Changer sept (7) jours par cinq (5) jours
		3 ^e paragraphe : Compléter la phrase.
	5.6	Doit-on ajouter une mention pour la pérennité des procès-verbaux?
5.7	Remplacer : la moitié par six (6) parents	
9	6	Reformuler au niveau du processus à suivre. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion. Les notes prises antérieurement seront transmises pour la rédaction du paragraphe
		Entente de confidentialité ou huis clos ???
	6.1	2 ^e paragraphe : par écrit ???
	6.2	Par écrit ???
	7.1	Remplacer : Dès la première réunion par : Dans les meilleurs délais

MODIFICATIONS – RÈGLES DE RÉGIE INTERNE		
Pages	Sections / Points	Corrections / Commentaires
14	Annexe 2	15 \$ gardiennage. On propose de bonifier les frais de gardiennage pour l'ensemble des parents, au besoin, et de rembourser les factures pour des besoins spécifiques avec preuve à l'appui avec un maximum de xx \$. Il est aussi suggéré de valider les sommes qui pourraient être engagées et statuer sur le montant maximum remboursé.

Pour certains éléments non notés ici, madame Sénéchal proposera une nouvelle version.

Madame Sénéchal procédera à leur élaboration et proposera une nouvelle version qu'elle soumettra à la direction générale, puis aux membres du CCSÉHDAA à la rencontre du 7 décembre.

11. Statistiques ÉHDAA au 30 septembre 2015 (présentation)

Ce document est déposé.

12. Correspondance

La préparation du stade Honco doit être ajoutée à l'ordre du jour de la réunion du 7 décembre 2015.

13. Histoires à succès

Madame Geneviève Lévesque souligne une grande première à l'École primaire Saint-Louis-de-France avec la présentation des services offerts aux parents des élèves HDAA qui font le passage du primaire au secondaire. La présentation PPT sera présentée aux membres ultérieurement.

Madame Nathalie Boucher, enseignante en adaptation scolaire à l'École de l'Îlot-des-Appalaches est finaliste dans la catégorie AVENIR PERSONNEL ENGAGÉ du Gala Forces AVENIR 2015.

Monsieur Marc Picard, député des Chutes-de-la-Chaudière, s'est adressé aux membres de l'Assemblée nationale du Québec pour souligner le travail du Centre de formation en entreprise et en récupération, CFER des Navigateurs. Monsieur Guillaume Leduc, enseignant, et un groupe d'élèves du CFER ont visité les lieux et ont assisté à la période de questions.

14. Gouvernance scolaire

Aucune intervention au cours de la réunion.

15. Prochaine réunion

Le 7 décembre 2015. En cas d'absence, les membres parents sont priés d'en aviser le président du comité et madame Martine Sénéchal dans le cas des membres représentants.

Calendrier des rencontres

Les réunions du 11 janvier 2016 et du 7 mars 2016 sont annulées. Les dates des prochaines rencontres sont les suivantes :

- 7 décembre 2015
- 1^{er} février 2016
- 4 avril 2016
- 2 mai 2016
- 6 juin 2016

Un membre demande l'ajout d'une mention sur le site de la CSDN indiquant que les réunions du CCSÉHDAA sont publiques.

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Guay, appuyé par madame Mélissa Vaillancourt et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22 h 12.

CCSÉHDAA-15-16-03

ADOPTÉE à l'unanimité

[Original signé]

Martine Sénéchal
Directrice adjointe aux services
éducatifs, adaptation scolaire et services
complémentaires

[Original signé]

Véronique Leherissey
Secrétaire